

75  
**HDS**+

**Culture  
pour tous**



Supplément de HDSmag mars-avril 2021  
[www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr)

# SOMMAIRE

UN « PAPA »  
POUR SOUTENIR  
LA CRÉATION

4-5

6-7

LE LABO DES FESTIVALS  
FAIT POUSSER LES TALENTS

SUSCITER  
LE PLAISIR  
DE LIRE

8-9

DES ENSEIGNEMENTS  
ARTISTIQUES  
DIVERSIFIÉS

10-11

UNE OFFRE  
ARTISTIQUE  
PLUS LISIBLE

12-13

14-15

DES JEUNES SUR  
LES « CHEMINS  
DES ARTS »

EMPRUNTER  
L'« ENTRÉE  
DES ARTISTES »

16-17

CHANT CHORAL :  
LES COLLÉGIENS  
DONNENT DE LA VOIX

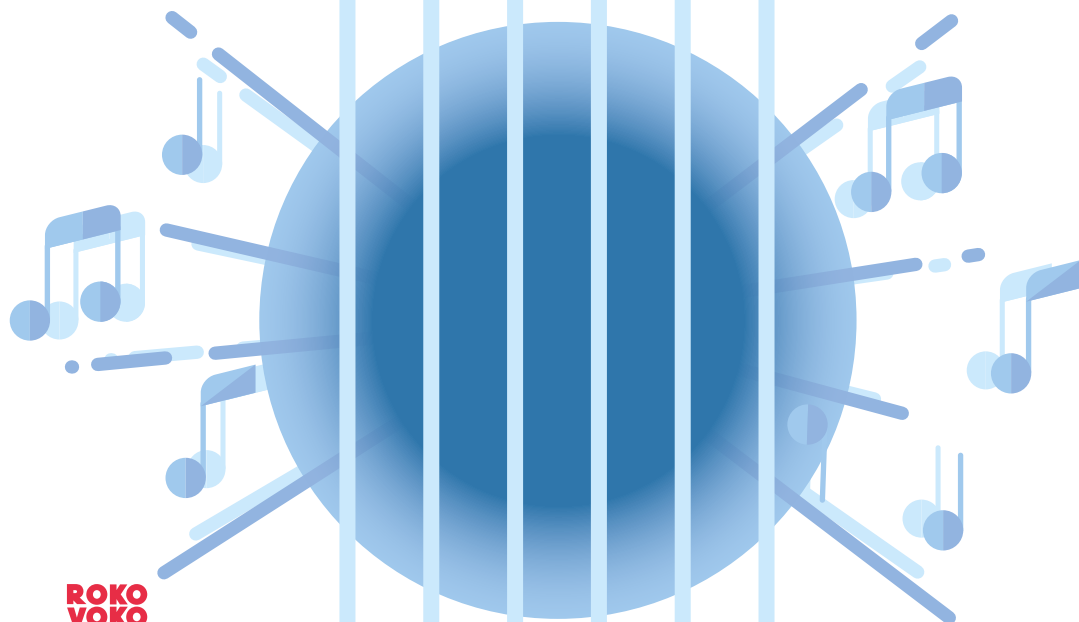
18-19

LES AMBITIONS  
DE L'ACADÉMIE  
JAROUSSKY

20-21

22-23

LA MAÎTRISE,  
L'EXCELLENCE  
ACCESSIBLE À TOUS



## FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS



CD92/OLIVIER FAVOIRE

**Georges Siffredi**  
Président  
du Département  
des Hauts-de-Seine

Il n'est pas d'épanouissement personnel et collectif sans la culture. Bien conscient de l'importance de ces enjeux, le Département des Hauts-de-Seine a fait de la « culture pour tous » un élément central de sa politique, afin de sensibiliser un public aussi diversifié que possible à la richesse patrimoniale et artistique de notre territoire, qui est également une terre de création.

L'éducation artistique et culturelle, qui entretient d'ailleurs un lien étroit avec la citoyenneté, est une priorité de l'action départementale, notamment pour les collégiens, avec des dispositifs tels que « Chemin des Arts ». Au-delà du collège, le Département agit à la fois pour développer l'offre des disciplines artistiques - par un soutien aux conservatoires par exemple - et pour faciliter l'accès à la culture et sa démocratisation.

Au sein des institutions sociales et médico-sociales départementales (Ehpad, foyers d'hébergement pour personnes handicapées ou structures de l'Aide sociale à l'enfance), nous permettons aussi, comme nous le faisons avec le dispositif « Entrée des artistes », une présence artistique professionnelle, qui favorise la qualité de vie et l'épanouissement des résidents.

Enfin le Département est présent, par des dispositifs spécifiques, pour soutenir la professionnalisation des jeunes artistes et dans le contexte de crise sanitaire qui a particulièrement éprouvé ce secteur d'activité, le Département a adopté, en septembre dernier, une aide exceptionnelle à la création. ■

**HDS + est un supplément  
de HDSmag**

**HDSmag**  
57 rue des Longues Raies  
92731 Nanterre cedex  
Tél. : 01.41.37.11.60.

**HDSmag@hauts-de-seine.fr**

**Directeur de la publication**  
Muriel Hoyaux

**Rédacteur en chef**  
Rafaël Mathieu

**Rédaction**  
Mélanie Le Beller et Pauline Vinatier

**Photo / Responsable**  
Jean-Philippe Ancel

**Iconographes**  
Véronique Aufrand  
Stephanka Kissiova Toussaint

**Conception graphique  
et mise en page**  
Cyril Maciet@label-agence.fr

**Couverture** Pinel

**Impression**  
Maury  
45330 Malesherbes

**Distribution** Mediapost  
**Routage** Cifea DMK

# LA GRANDE FAMILLE DU PAPA

DEPUIS 2015, CE PLAN DE MUSIQUES ACTUELLES DU DÉPARTEMENT ACCOMPAGNE LES ARTISTES SUR LA VOIE DE LA PROFESSIONNALISATION GRÂCE À UN SYSTÈME DE TUTORAT.

**G**unwood, Tiwayo, Jahneration... Le point commun entre ces groupes ? Ils sont tous passés entre les mains expertes du PAPA. Ce dispositif du Département vise à faire émerger les artistes de demain en leur proposant un accompagnement spécifique encadré par des tuteurs. Pendant un an, ils bénéficient d'une aide financière pouvant atteindre jusqu'à 8 000 euros. Ce coup de main a été renforcé cette année puisque 26 000 € ont été versés par le Département aux groupes issus des sélections 2015-2020.

Outre cet accompagnement, les artistes sélectionnés participent à des résidences via le Labo des festivals et aux actions d'éducation artistique et culturelle comme les dispositifs Chemin des Arts et Entrée des Artistes auprès de collégiens ou dans les Ehpad. Ils profitent enfin de la visibilité du festival Chorus où ils sont tous programmés.

Depuis 2019, cinq formations sont accompagnées, à la base pour un an : Charlotte Fever, Slurp, Èda, La Zoy et Cosmic Batwota. Ce délai a été rallongé jusqu'en septembre prochain à cause de la crise sanitaire. D'autres groupes ont été choisis en janvier dernier pour prendre le relais : Carole Pelé, Colas et Théobuntu.

Le PAPA fait partie du Plan musiques actuelles du Département qui comprend deux autres volets : l'aide aux festivals accompagnant les groupes émergents et l'aide aux salles du territoire. Quatre à cinq manifestations profitent de cette aide chaque année (Beat and Beer à Malakoff, Créaparc à Châtillon, BBmix à Boulogne, Les Aiguilleurs à Sèvres...) ainsi que plusieurs lieux comme le 25 de la Vallée à Chaville, le SUM (Sèvres) et la MJC de Sceaux. ■







21

Le nombre de groupes  
accompagnés par le PAPA  
depuis 2015.

# UN LABO POUR FAIRE POUSSER LES TALENTS

EN PARALLÈLE À CHORUS ET LA DÉFENSE JAZZ FESTIVAL, LE LABO DES FESTIVALS AIDE À LA CRÉATION ET À LA DIFFUSION DES ARTISTES ÉMERGENTS DE MUSIQUES ACTUELLES.

**D**epuis 2017, ce Labo s'inscrit dans l'objectif de culture pour tous qui est au cœur du projet de la Vallée de la Culture. Au-delà des événements musicaux qui ponctuent l'année, ce dispositif se déploie pendant toute la saison culturelle, sur tout le territoire et sous différentes formes.

## AIDE AUX ARTISTES ÉMERGENTS

Les artistes repérés par le Département dans le cadre du PAPA ou dans les sélections des prix Chorus et du Concours national de jazz peuvent participer à des résidences de création notamment à La Seine Musicale. Ils bénéficient aussi d'une aide à la diffusion avec des dates de concert dans des salles des Hauts-de-Seine. Dans ce cas, le Labo finance le coût du plateau artistique. Enfin ils participent aux parcours d'éducation artistique et culturelle via les dispositifs Chemin des arts, Entrée des artistes et dans les structures du Schéma départemental des enseignements artistiques.



## DES CRÉATIONS ORIGINALES

Outre les jeunes artistes, le Labo inclut les plus confirmés avec des actions sur tout le territoire. La création originale *Guilty Pleasures* sera présentée en exclusivité à La Seine Musicale par une dizaine d'artistes de la scène française. Prévu en juin dernier lors de La Défense Jazz festival, le spectacle « Hauts les cœurs » d'André Manoukian qui associe une soixantaine de choristes amateurs du nord des Hauts-de-Seine ayant répété à la Maison de la Musique de Nanterre, est reprogrammé cette année.

## DES TEMPS FORTS THÉMATIQUES

Dernier volet de ce Labo, des temps forts thématiques qui programment concerts, expos, *masterclasses* et films consacrés à un seul et même sujet. L'année 2022, plus propice à la venue d'artistes internationaux, pourrait être celle de l'Afrique du Sud lors du festival Chorus. ■



# SUSCITER LE PLAISIR DE LIRE

À L'HEURE DU DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX DE DIFFUSION NUMÉRIQUE ET DE LA CRISE SANITAIRE, LE DÉPARTEMENT SOUTIEN ACTIVEMENT LA FILIÈRE LITTÉRAIRE POUR DONNER, NOTAMMENT AUX PLUS JEUNES, L'ENVIE DE LIRE.

La filière du livre, comme l'ensemble du secteur culturel, est très impactée par la crise sanitaire. Dans le contexte actuel, le Département veut fédérer les acteurs de la chaîne du livre et réaffirmer la place essentielle de la lecture dans notre société.

## DES PRIX LITTÉRAIRES

Consacré à l'accès au savoir, la diffusion et le partage de la culture scientifique, La Science se livre contribue également à promouvoir la lecture. Chaque année, des collégiens du Département ont la lourde tâche d'aider le jury du prix littéraire dans son choix pour la catégorie « adolescents ». L'ouvrage lauréat est ensuite diffusé dans les médiathèques et les librairies partenaires ainsi que dans les collèges des Hauts-de-Seine.

Les jeunes ont également leur mot à dire depuis cette année pour le prix Chateaubriand qui se double d'un prix des collégiens. Ceux-ci feront « comme les grands » en proclamant leur lauréat depuis la maison de l'écrivain à la fin de l'année scolaire. En parallèle, un parcours de découverte du livre et de ses métiers leur est proposé durant l'année.

2 500

Le nombre d'ouvrages mis à la disposition des visiteurs dans le parc de la Vallée-aux-Loups depuis 2015.



A child is sitting on a green lawn, reading a book. The book cover features a tree and the title 'L'ARBRE LECTEUR'. The child is wearing a colorful patterned shirt. In the background, there is a white table with other books on it.

# 16 000

Le nombre d'imprimés consultables à la bibliothèque de la Maison de Chateaubriand.

## UN ÉTÉ À LIRE

Maison d'écrivain, la Maison de Chateaubriand fait naturellement une place importante au livre. Chaque été depuis 2013, « Un été à lire » propose aux visiteurs de profiter du parc du domaine départemental de la Vallée-aux-Loups pour lire, mais aussi participer à des animations autour d'œuvres littéraires. Des quizz et lectures sont également programmés pendant cette période estivale pour les personnes ne partant pas en vacances. Des ateliers d'écriture conduits par des auteurs contemporains sont proposés au public tout au long de l'année. ■

## UN FINANCEMENT CONTRACTUALISÉ DES MÉDIATHÈQUES

Lancés en 2013, les contrats de développement ville/Département regroupent en une seule somme et sur trois ans les subventions versées aux communes. Parmi les sommes d'investissement et de fonctionnement, une partie est consacrée au financement de l'activité des médiathèques sur le territoire.

# DES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES DIVERSIFIÉS

DEPUIS 2006, LE DÉPARTEMENT DÉVELOPPE UNE POLITIQUE VOLONTARISTE EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE AVEC UN SCHÉMA DIRECTEUR, LE SDEA. LE TROISIÈME DU NOM A ÉTÉ ADOPTÉ POUR LA PÉRIODE 2018-2021.

**C**ompétence obligatoire des Départements, le Schéma départemental des enseignements artistiques (SDEA) définit l'organisation des enseignements artistiques et fixe les conditions de la participation départementale au financement des établissements d'enseignement artistique. Dans les Hauts-de-Seine, l'offre est particulièrement dense avec une trentaine de conservatoires et une vingtaine de structures associatives. Depuis 2018, le Département est entré dans son troisième schéma, valable pour quatre ans et organisé en trois axes, afin de rendre les pratiques artistiques accessibles à tous. Un quatrième schéma sera proposé au vote d'ici la fin de l'année.

## L'ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS

Cet axe concerne notamment les publics éloignés du champ social et en situation de handicap qui représentent actuellement moins de 1 % des visiteurs. Il vise aussi le public socialement ou géographiquement éloigné des établissements qui sont souvent situés en centre-ville. Ainsi, le SDEA s'attache à soutenir tout particulièrement les structures engagées dans l'ouverture à ces publics, qui forment leurs équipes à leurs besoins spécifiques et qui mettent en place des dispositifs innovants pour les accueillir.



# 4

Le troisième Schéma départemental des enseignements artistiques est adopté pour une durée de quatre ans.

# 36 000

Le nombre d'élèves qui passent par l'une des structures incluses dans le SDEA.

## LA CONTINUITÉ DES PRATIQUES

Pour lutter contre l'abandon des élèves en cours d'apprentissage ou des jeunes amateurs diplômés qui ne poursuivent pas dans des pratiques autonomes, le SDEA travaille avec les équipes sur la rénovation des cursus et des pédagogies. Il soutient les structures qui améliorent l'orientation, la formation et l'accompagnement des pratiques post-apprentissage pour permettre à l'amateur de partager sa pratique sur le territoire.

## LA PLURIDISCIPLINARITÉ DES ENSEIGNEMENTS

Majoritairement représentées par la musique, les pratiques amateur et les enseignements artistiques n'en sont pas moins pluridisciplinaires. Le Département a donc voulu rendre visibles d'autres arts comme le théâtre, la danse ou les arts visuels et soutenir des actions qui permettent l'ouverture à d'autres disciplines ou le mélange des différents arts durant l'apprentissage des élèves. ■



# SDEA : UNE OFFRE ARTISTIQUE PLUS LISIBLE

DANS LE CADRE DU SDEA, LE DÉPARTEMENT INTERVIENT  
AUPRÈS DES STRUCTURES CULTURELLES À TRAVERS  
LA MISE EN PLACE D'UN LABEL ET DE « TÊTES DE RÉSEAU ».

Le SDEA 2018-2021 a fait le choix de construire un réseau d'enseignements artistiques sur le territoire des Hauts-de-Seine. Celui-ci repose d'une part sur des conservatoires classés dont certains, engagés dans une démarche active et volontaire, deviennent des « têtes de réseau », et d'autre part sur un label délivré aux structures non classées qui remplissent un certain nombre de critères inscrits dans les grands axes du SDEA.





# 48

Le nombre d'établissements classés, labellisés ou en cours de labellisation « SDEA92 » dans les Hauts-de-Seine.

## UNE JOURNÉE POUR VALORISER LES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Depuis 2019, la journée annuelle des enseignements artistiques (JEA) à La Seine Musicale permet aux conservatoires et écoles labellisées du département de présenter leurs projets de l'année dans toutes les disciplines avec des concerts et des spectacles à la clé. Cette journée est également l'occasion pour les élèves participants à la résidence artistique départementale de montrer le travail réalisé avec la compagnie ou l'ensemble professionnel pendant l'année. En 2019, cette journée avait attiré près de trois mille personnes. En 2020, du fait de la crise sanitaire, cet événement a été remplacé par une journée en distanciel de réflexion et de débats réservée aux professionnels du secteur. La prochaine journée aura lieu le 5 juin, toujours à La Seine Musicale, en même temps que le salon Musicora.

## LES « TÊTES DE RÉSEAU »

Ce sont des conservatoires volontaires classés par le ministère de la Culture qui proposent et organisent le partage de ressources au sein d'un réseau de structures d'enseignements artistiques partenaires. Dix conservatoires têtes de réseau sont engagés dans un calendrier d'actions auprès de partenaires de proximité, de conservatoires classés ou de structures labellisées. Soit un maillage de dix réseaux sur lequel le Département s'appuie pour travailler ses trois objectifs d'accessibilité, de continuité des pratiques et de pluridisciplinarité...

## ESTAMPILLÉ « SDEA92 »

Pour les autres structures non « têtes de réseau » et non classées qui en font la demande, un label départemental « SDEA92 » peut être délivré pendant toute la durée du Schéma. Ce label a pour objectif de rendre plus visible l'offre d'enseignement. Plusieurs critères sont prévus comme la diversification des enseignements, un travail sur l'accessibilité, le projet pédagogique, etc. Une fois labellisées, les structures peuvent bénéficier d'un soutien départemental pour des projets issus des axes prioritaires du Schéma et peuvent assister aux formations et événements organisés par le Département. ■

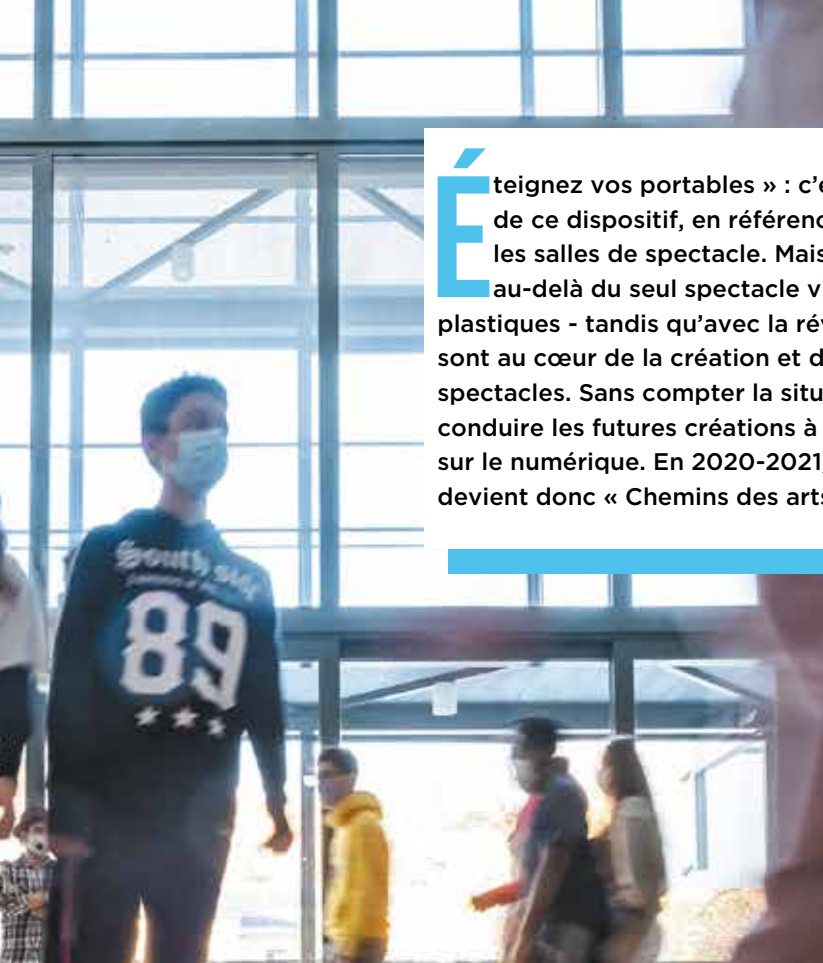
# DES JEUNES SUR LES « CHEMINS DES ARTS »

CE DISPOSITIF OFFRE AUX COLLÉGIENS ET  
AUX PUBLICS ÉLOIGNÉS DE LA CULTURE  
DES PARCOURS JALONNÉS DE  
DÉCOUVERTES, D'EXPÉRIMENTATIONS ET  
DE RENCONTRES AVEC DES CRÉATEURS.

## DES ATELIERS ÉDUCATIFS AVEC LES ARCHIVES

Les Archives départementales proposent cette année à des adolescents un parcours « Chemins des arts » en lien avec le carnet de croquis du peintre Auteroche et leur grande exposition sur la guerre de 1870 et la Commune dans l'Ouest parisien à découvrir jusqu'en juin - sous réserve des conditions sanitaires. Du CE1 à la terminale, sont aussi proposés ateliers pédagogiques et expositions itinérantes basés sur des documents d'époque. Des thématiques variées liées à l'histoire locale permettent aux enseignants d'approfondir leur programme d'histoire-géographie ou d'éducation civique.

[archives.hauts-de-seine.fr](http://archives.hauts-de-seine.fr)



**É**teignez vos portables » : c'était depuis dix ans le nom de ce dispositif, en référence à l'annonce entendue dans les salles de spectacle. Mais son offre s'étend désormais au-delà du seul spectacle vivant - patrimoine, arts plastiques - tandis qu'avec la révolution digitale, les écrans sont au cœur de la création et de la diffusion de certains spectacles. Sans compter la situation sanitaire qui devrait conduire les futures créations à s'appuyer de plus en plus sur le numérique. En 2020-2021, « Éteignez vos portables » devient donc « Chemins des arts ».

## ÉCOLE DU SPECTATEUR

Chaque parcours est destiné à une classe de collégiens et à un groupe de personnes éloignées de la culture, et propose deux sorties culturelles ainsi qu'un programme d'ateliers de pratique artistique d'une durée totale de dix à vingt-six heures. « Chemins des arts » a permis à plus d'un participant de franchir pour la première fois la porte d'un lieu culturel et de rencontrer des artistes et leurs œuvres. L'ambition du dispositif est aussi de faire expérimenter un nouveau rapport aux apprentissages, de créer du lien social ou encore de restaurer l'estime de soi. Le Département prend en charge une partie du coût de la billetterie ainsi que la rémunération des intervenants. Ce dispositif s'appuie sur un important réseau - théâtres, centres d'art, lieux de musiques actuelles, festivals - et favorise la collaboration entre acteurs culturels, éducatifs et médico-sociaux.

## MALGRÉ LA CRISE

Pour la saison en cours, si les sorties ont dû être annulées, l'engagement fort des partenaires et des publics autour de « Chemins des arts » a permis à tous les parcours d'être lancés malgré le contexte de crise sanitaire. ■

# 2 000

Le nombre de collégiens inscrits.

# 500

Le nombre de participants en structures sociales ou médico-sociales.

# 63

Le nombre de parcours proposés pour cette saison 2020-2021 avec 50 partenaires culturels.



# EMPRUNTER L'« ENTRÉE DES ARTISTES »

OFFRIR AUX PUBLICS DITS « EMPÊCHÉS »  
UN PARCOURS DE DÉCOUVERTE QUI  
CONTRIBUE À LEUR ÉPANOUISSEMENT ET  
À LEUR QUALITÉ DE VIE : C'EST LE PARI  
FAIT PAR « ENTRÉE DES ARTISTES ».

**M**usique, chant, danse, théâtre, arts visuels et arts plastiques, arts du cirque, patrimoine... Les publics les plus vulnérables - résidents en établissements pour personnes âgées, en foyers d'accueil pour personnes en situation de handicap, jeunes placés auprès de l'Aide sociale à l'enfance - bénéficient, grâce au dispositif « Entrée des artistes », de parcours variés. Sur une période de trois à quatre mois ils alternent découverte d'une discipline et ateliers de mise en pratique, avant une restitution, valorisante, devant les familles et un public élargi - autres structures, habitants du quartier. En temps normal des sorties culturelles peuvent aussi être proposées. « Entrée des artistes » repose sur un partenariat avec des acteurs culturels engagés, implantés dans le Département ou y ayant un ancrage, et les institutions sociales ou médico-sociales au sein desquelles se déroulent les ateliers. L'ambition est de changer la représentation sociale de la vieillesse et du handicap et d'offrir un accès à la culture et à la pratique artistique.



## « 1 MOIS, 1 ŒUVRE »

Ce nouveau dispositif puise dans le fonds d'art contemporain départemental pour amener, un mois durant, une œuvre dans des lieux inhabituels : structures sociales, médico-sociales, d'insertion mais aussi les collèges. Du fait du contexte sanitaire incertain, les œuvres resteront plusieurs mois : l'installation vidéo Mille et une nuits, de Golnâz Pâyâni, jusqu'au 30 avril au service social territorial de Colombes, les photos La Vigne et Le Récamier, de Véronique Ellana, du 22 mars au 20 juin au pôle social de Châtenay-Malabry, et enfin l'installation vidéo « udrivnme craz », de Kenny Duncan, du 1er avril au 30 juin au collège Manet de Villeneuve-la-Garenne.

# 8

Le nombre de projets programmés en 2020-2021 dans des domaines variés : sculpture, théâtre, musiques actuelles, danse, jazz, composition musicale...

# 600

Le nombre de personnes ayant bénéficié du dispositif lors de la saison 2019-2020, impactée par la crise sanitaire.

# 20

Le nombre de structures sociales et médico-sociales partenaires en 2019-2020.

## ADAPTATIONS

Sur les dix parcours de la saison 2019-2020, sept ont dû être reportés du fait de la crise sanitaire. Au cours de l'été dernier a été mise en place une programmation adaptée : série de « Concerts au jardin » dans les Ehpad avec des artistes soutenus ou accompagnés par le Département, ateliers de composition musicale pour les jeunes de la Cité de l'enfance et de danse à distance avec un Ehpad. Cette saison sont prévues huit actions, dont un parcours inédit autour des musiques actuelles, en partenariat avec des associations de prévention spécialisée, et un projet interdépartemental avec les Yvelines à partir d'une pièce de théâtre contemporaine, réunissant jeunes de la prévention spécialisée et de l'Aide sociale à l'enfance. Dès le mois de mai les « Concerts au jardin » devraient reprendre. Des adaptations pourront, là encore, être apportées. ■

# LES COLLÉGIENS DONNENT DE LA VOIX

AVEC LE CHŒUR DES COLLÈGES ET  
LE TOUT NOUVEAU CHŒUR  
INTERDÉPARTEMENTAL,  
LE DÉPARTEMENT ENCOURAGE  
LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE  
CHORALE EN MILIEU SCOLAIRE.

**C**inq cents collégiens, novices ou amateurs de chant, travaillent depuis septembre sur « Les Aventures de Suzanne et Figaro », adaptation des *Noces de Figaro* de Mozart par le compositeur Marc-Olivier Dupin, artiste invité de l'édition 2020-2021, engagé en faveur de la pratique musicale pour tous. Le travail se déroule avec les enseignants d'éducation musicale au sein des chorales des collèges et les répétitions sont accompagnées par des artistes professionnels. Deux restitutions, avec deux cent cinquante élèves à chaque fois sur scène, sont prévues les 8 et 10 juin dans le cadre prestigieux de La Seine Musicale.



## CHŒUR INTERDÉPARTEMENTAL 78-92

Après une première rencontre en janvier 2020 réunissant huit cents collégiens autour du chant choral, les deux Départements ont lancé en 2020-2021 une formation associant collégiens des Hauts-de-Seine et des Yvelines. Le compositeur Marc-Olivier Dupin et son équipe artistique accompagnent cette fois deux cent cinquante élèves issus des chorales des collèges des deux Départements afin de présenter, le 1er juin à La Seine Musicale, une création originale : « Éphéméride 1921 ». De Saint-Saëns à Gershwin en passant par Bourvil, ce spectacle revisitera en musique les différents événements ayant marqué, il y a cent ans de cela, la grande et petite histoire de 1921.

Ces actions, menées en partenariat avec l'Éducation nationale, seront adaptées en fonction du contexte sanitaire selon un protocole mis en place avec les équipes de La Seine Musicale et le nombre de participants peut être amené à évoluer. ■

# 500

Le nombre de collégiens engagés cette année dans le Chœur des collèges.

# 250

Le nombre de participants au nouveau Chœur interdépartemental.

# 3

Deux concerts du Chœur des collèges sont prévus en juin à La Seine Musicale ainsi qu'une représentation du Chœur interdépartemental.





# LA PRATIQUE MUSICALE A SON ACADEMIE

L'ACADÉMIE JAROUSSKY, FONDÉE EN 2017 AVEC LE SOUTIEN DU DÉPARTEMENT, ENSEIGNE LA MAÎTRISE D'UN INSTRUMENT À DES ENFANTS ÉLOIGNÉS DE LA MUSIQUE CLASSIQUE ET ACCOMPAGNE DE JEUNES TALENTS.

**C**ontre-ténor de renommée internationale, Philippe Jaroussky évoque souvent le rôle qu'a eu la musique dans sa vie. Ses parents n'étaient pas musiciens et c'est la rencontre décisive d'un professeur de chant qui a révélé son talent, à dix-huit ans. Désireux de partager son expérience et sa passion avec des jeunes, il fonde en 2017 avec le soutien du Département l'Académie musicale Philippe-Jaroussky, installée à La Seine Musicale, à Boulogne-Billancourt.

L'Académie s'adresse d'abord à des enfants de 7 à 12 ans, issus de familles ayant des barrières financières ou sociales d'accès à la musique classique, qu'elle accompagne dans l'apprentissage d'un instrument. Le piano, violon ou violoncelle est prêté à l'apprenti qui bénéficie gratuitement pendant trois ans de deux heures de cours hebdomadaires et d'un suivi individuel. À l'issue de ce parcours, les apprentis sont encouragés à poursuivre grâce à des passerelles avec les conservatoires et écoles de musique.

## L'ORCHESTRE DEMOS

Apprendre un instrument grâce à la pratique collective : c'est le pari du dispositif Demos, destiné à des jeunes 7 à 14 ans issus de quartiers relevant de la politique de la ville. Porté par la Philharmonie de Paris, Demos est soutenu par le Département depuis 2012. Deux cycles complets ont déjà eu lieu et le troisième, en cours, se termine cette année. Une centaine d'enfants de sept communes alto-séquanaises sont engagés.

[demos.philharmoniedeparis.fr](http://demos.philharmoniedeparis.fr)





# 2017

---

Lancement de l'Académie avec le soutien du Département. Elle est résidente à La Seine Musicale de Boulogne-Billancourt.

# 4

---

Le nombre de promotions depuis 2017-2018 comprenant à chaque fois un groupe d'apprentis, pour trois ans, et de jeunes talents, pour un an.

# 2

---

Chaque apprenti bénéficie de deux heures hebdomadaires de cours, du prêt d'un instrument et d'un suivi individuel.

## JEUNES TALENTS

Chaque année, l'Académie, qui souhaite jeter des ponts entre professionnels et amateurs et entre disciplines artistiques, accompagne aussi de jeunes talents de 18 à 30 ans issus de formations d'excellence en chant, piano, violon ou violoncelle vers une carrière professionnelle. Ces derniers participent à des *masterclasses*, multiplient les représentations – hors crise sanitaire – et bénéficient d'ateliers de professionnalisation.

Chaque promotion de l'Académie compte une vingtaine d'apprentis et autant de jeunes talents. La saison 2020-2021 a vu le départ de la promotion Mozart et l'arrivée de la quatrième promotion Beethoven, soit quarante-cinq apprentis et jeunes talents. Du fait de la crise sanitaire, certains enseignements se sont tenus à distance et en l'absence de public, des captations de concerts ont été retransmises sous forme de capsules vidéos, disponibles sur le site de l'Académie Jaroussky. ■

Les recrutements sont ouverts pour la promotion Tchaïkovski 2021-2022 - jusqu'au 3 mai pour les apprentis et jusqu'au 1<sup>er</sup> avril pour les jeunes talents. Toutes les informations sur :[academiejaroussky.org](http://academiejaroussky.org)

# LA MAÎTRISE EXPLORE TOUS LES RÔLES

APRÈS AVOIR DÉVELOPPÉ DEUX FORMATIONS  
D'EXCELLENCE EN CHANT CHORAL AVEC DES JEUNES,  
LA MAÎTRISE DÉPARTEMENTALE A LANCÉ IL Y A PEU  
UNE ÉCOLE DE COMÉDIE MUSICALE.

**D**es rôles de solistes sur les scènes lyriques aux grands chœurs d'oratorios, la plus grande maîtrise de France, installée depuis 2017 à La Seine Musicale, explore tous les domaines et noue des partenariats avec de grandes maisons d'opéra françaises et des institutions prestigieuses. Placé sous la direction artistique et pédagogique de Gaël Darchen, cet ensemble est ouvert y compris aux enfants dénués de formation musicale et dispense des cours de haut niveau entièrement gratuits au sein de trois entités.

## LE CHŒUR D'ENFANTS

Le Chœur d'enfants de l'Opéra de Paris est né en 1995, à partir d'une formation créée dix ans plus tôt avec le soutien du Département. Les garçons et les filles participent à toutes les productions nécessitant des enfants chanteurs dans les ouvrages lyriques, en chœur ou en solistes. Depuis sa création, le Chœur a participé à plus de deux mille représentations à l'Opéra Bastille ou au Palais Garnier.



## UNE FONDATION INSULA ORCHESTRA

L'ensemble Insula orchestra, résident de La Seine Musicale, a créé début février avec l'Institut de France, une fondation Insula orchestra. Dans la continuité du programme culturel et pédagogique déjà proposé par Insula orchestra, elle se donne pour mission de favoriser l'inclusion des publics éloignés de la culture ainsi que d'encourager la transmission et l'insertion professionnelle. Elle soutient le partage des ressources, scientifiques, musicales ou pédagogiques et œuvre pour l'innovation artistique, notamment à travers les technologies numériques.

[www.insulaorchestra.fr](http://www.insulaorchestra.fr)



## UNIKANTI

Le chœur Unikanti est né en 2006 avec l'ambition de permettre aux enfants devenus adolescents de poursuivre leur formation à l'art lyrique. Il compte une centaine de chanteurs de 16 à 30 ans dont 80% sont issus de la Maîtrise. Grâce à leur expérience de la scène, les chanteurs d'Unikanti se produisent régulièrement dans les plus grandes salles parisiennes et à l'international.

## SINGING ON THE SEINE

La comédie musicale prenant en France une place grandissante, une formation solide était nécessaire pour ceux qui veulent s'y investir. La Maîtrise a ouvert à la rentrée 2017 une formation dédiée : *Singing On The Seine*. Les jeunes, répartis en trois groupes d'âge, suivent cours et stages de jeu, de chant et de danse et se produisent régulièrement en public. Cette saison reste toutefois particulière. Malgré la crise, certaines productions ont pu reprendre entre les confinements, avec des répétitions en petits groupes. Mais la fermeture des salles de concerts limite les activités. ■

[www.lamaitrise.com](http://www.lamaitrise.com)

# 1985

Fondation de la Maîtrise des Hauts-de-Seine avec le soutien du Département. En 2017 elle s'installe à La Seine Musicale.

# 650

Le nombre d'enfants et de jeunes adultes de 5 à 30 ans qui en font partie.

# 3

Le Chœur d'enfants de l'Opéra de Paris, le chœur Unikanti et l'école de comédie musicale *Singing On The Seine* sont les trois entités formant la Maîtrise.

A silver laptop is open, displaying a website. The website features a blue-tinted aerial view of a city. Overlaid on the image is the text: '+ D'INFOS SUR VOTRE DÉPARTEMENT LA VALLÉE DE LA CULTURE LES AIDES ET LES SERVICES'. Below the text are three small white dots. The laptop is set against a background of a cityscape at sunset or sunrise, with a river visible in the foreground.

**+ D'INFOS SUR  
VOTRE DÉPARTEMENT  
LA VALLÉE DE LA CULTURE  
LES AIDES ET LES SERVICES**

**WWW.HAUTS-DE-SEINE.FR**  
**LE NOUVEAU PORTAIL DU DÉPARTEMENT**



[www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr)

Crédit photo: J. P. / Getty Images / Contrasto